

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 11 Avril

LA FAMINE EN ALGÉRIE

La première réunion du comité de secours vient d'avoir lieu. M. le sénateur Guichard, à qui revient le mérite de l'organisation, a été par acclamation confirmé dans ses fonctions de président.

Au début de la séance, pour expliquer le but même du comité et la tâche à laquelle il devra consacrer ses efforts, le comité a décidé que, maintenant, pas plus que dans le passé, il ne sera point fait de distinction entre indigènes et colons. Toutes les victimes de la famine, Européens et Arabes, auront droit à la même assistance puisqu'elles ont droit à la même pitié.

Nous nous félicitons grandement de cette décision du comité, à laquelle applaudiront, nous n'en doutons pas, tous ceux qui tiennent à faire acte de confraternité et de charité à l'égard de l'Algérie, si cruellement atteinte.

Voici le procès-verbal complet de la réunion, tel qu'il a été communiqué à la presse :

« Le comité de secours aux indigènes algériens victimes de la famine s'est réuni samedi matin, à dix heures, au siège du comité de l'Afrique française, 15, rue de la Ville-Evêque.

Étaient présents : MM. Guichard, Franck Chauveau, Lesneur, Jacques, Isaac, Pauliat, sénateurs ; prince d'Arenberg, Charles Roux, Etienne, Thomson, Letellier, Saint-Germain, députés ; Patinot, Arnaud Templier, Percher, Fournier, Gauthiot, Pensa.

MM. Tirman, sénateur ; Jonnart, député ; Milne-Edwards, de l'Institut ; avaient exprimé leurs regrets de ne pouvoir assister à la séance du comité.

M. Guichard, après avoir indiqué les motifs qui l'avaient décidé à prendre l'initiative de l'organisation des secours, a rappelé l'état auquel la famine réduisait les indigènes dans la région d'Orléanville, de Miliana et

de Cherchell ; il a invité le comité à procéder à la désignation de son bureau et de la commission exécutive.

Le bureau a été composé ainsi :

M. Jules Guichard, sénateur, président ; M. Jacques, sénateur d'Oran, vice-président ; M. Henri Pensa, avocat, secrétaire ; M. Armand Templier, trésorier.

La commission exécutive comprend, outre les membres du bureau, MM. le prince d'Arenberg, député, président du comité de l'Afrique française ; Letellier et Thomson, députés de l'Algérie ; Percher, membre du comité de l'Afrique française.

Le comité a décidé que le bureau s'adresserait aux différents syndicats de la presse parisienne et de la presse départementale pour les prier d'apporter leur précieux concours à l'œuvre humanitaire qui est entreprise.

M. G. Patinot a demandé qu'un appel fût adressé aux industriels et aux négociants qui sont parfois disposés à envoyer des dons en nature, par exemple sous forme de matières alimentaires, plutôt qu'à verser le montant de souscriptions.

M. Thomson a rappelé qu'en 1888, grâce à une loterie, on avait pu réunir rapidement une somme de cinq millions pour les victimes des sauterelles en Algérie ; si l'organisation d'une loterie rencontre des difficultés, du moins il serait possible de donner au Trocadéro une représentation théâtrale qui, sans grands frais, assurerait certainement une importante recette.

M. Guichard fait connaître qu'il a reçu de M. Cambon, gouverneur de l'Algérie, une lettre et un télégramme desquels il résulte qu'un comité formé sous le patronage de M^{me} Cambon, à Alger, a dès maintenant réuni plus de 60,000 fr. et qu'un comité de répartition a été institué ; ce comité comprend les maires de plusieurs communes, des représentants des indigènes, des conseillers généraux, des représentants de la presse, le président de la Chambre de commerce et un conseiller de gouvernement délégué par le gouvernement.

Aucun envoi ni aucune distribution en argent ne sont faits ; le comité de répartition achète sur les fonds mis à sa disposition des grains et des vêtements ; la distribution en est faite régulièrement dans leurs douars respectifs, pour éviter l'accumulation sur un seul point de malheureux qui en 1867, causa le typhus.

Le comité décide qu'il aura recours au comité de répartition organisé par M. le gouverneur général et remet au bureau le soin de fixer de quelle manière les secours en argent ou en nature seront mis à la disposition de M. le gouverneur.

Le bureau et la commission exécutive sont chargés de faire, près les pouvoirs publics et notamment près de M. le ministre de la guerre, les demandes nécessaires pour qu'il soit mis, aussitôt que possible, des secours en nature et par exemple, des biscuits de troupe à la disposition du comité de répartition d'Alger.

Sur la demande de M. Thomson, il est décidé d'un consentement unanime que, bien que le comité soit organisé en vue de secourir les indigènes qui meurent de faim, toutes les victimes de la famine, sans aucune distinction, seront secourues.

J. QUERCYTAÏN.

INFORMATIONS

CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres se sont réunis, à l'Élysée, sous la présidence de M. Carnot.

M. Peytral a fait savoir qu'il avait chargé un inspecteur des finances de se rendre immédiatement à Berlin et à Francfort pour y étudier le fonctionnement de la coulisse ; il a ensuite entretenu le conseil de l'entrevue qu'il a eue avec la commission sénatoriale des finances.

Le ministre en a rapporté l'impression que l'entente est à peu près certaine sur les bases suivantes : renvoi de la réforme des boissons au budget de 1894 ; substitution d'un projet transactionnel au projet voté par la Chambre sur les opérations de bourse et modification de l'impôt sur les patentes, de façon à en éliminer le caractère progressif.

précepteur et de son père, à l'occasion de quelque grande solennité, comme le Grand-Prix, une exposition.

Il n'avait eu que le temps d'entrevoir de loin ce flamboiement de luxe, qui fait ressembler aux grands jours certaines parties de Paris, comme les Champs-Élysées ou Longchamps, à quelque pays impossible de rêve ou de féerie, il avait été gagné par cette sorte de vertige qui s'en dégage. Vivre là, voir de près tout cela ! en jouir ! Son nom et sa fortune le lui permettaient... Il retournait à Verneuil, avec des visions dans le cerveau que son imagination grandissait davantage encore.

Les femmes entrevues, les chevaux, les voitures, le froissement des billets de banque au passage, devant les sacoches des bookmakers, le tintement cristallin des pièces d'or, cette apparence de richesse générale qui fait croire qu'il n'y a qu'à vivre là pour que la fortune vous comble de ses dons, et qui fait songer aux régions enchantées des *Mille et une nuits*, tout cela emplissait sa pensée jour et nuit. Depuis longtemps déjà, son père parlait de son prochain départ pour Paris, où il devait aller compléter son éducation, mais le jour fortuné ne semblait devoir jamais venir.

Le comte ne pouvait pas se décider à se séparer de son aîné. Il trouvait toujours un prétexte pour le retenir... Il était jeune encore, pas suffisamment préparé... mais il fallut pourtant prendre une résolution. Jean venait de tirer au sort. Il allait sur ses vingt ans. Il était temps d'en faire un homme. Il fut donc convenu qu'il quitterait le château à la fin des vacances, au moment où

Les ministres ont décidé de ne pas se réunir en conseil mardi matin ; la prochaine réunion aura lieu jeudi matin à l'Élysée.

Samedi, au Conseil des ministres, M. Peytral, ministre des finances, a déclaré que son impression est qu'une entente est à peu près certaine sur les questions budgétaires qui ont provoqué le conflit entre la Chambre et le Sénat.

Le canal des Deux-Mers

On s'occupe beaucoup actuellement de la grande entreprise du canal des Deux-Mers, dont le projet a été déposé sur le bureau de la Chambre par M. Ed. Batinol. Aux ingénieurs, il appartient de préciser les conditions dans lesquelles la construction de ce canal est possible et la somme approximative qu'il faudra dépenser pour son exécution.

Mais nous n'hésitons pas à le dire : Aucune autre question, à quelque point de vue qu'on se place, ne mérite autant d'attirer sur elle l'attention de la France.

L'agriculture, le commerce et l'industrie doivent particulièrement s'y intéresser, car qui pourrait calculer le profit qu'il y aurait à retirer de cette voie navigable artificielle, complètement à l'abri de tous les écueils et des tempêtes, qui relierait Marseille, le plus grand port du Midi, avec Bordeaux, le grand port du Sud-Ouest ?

Mais il est un autre point de vue qui doit attirer encore plus l'attention de tous les esprits vraiment patriotes : C'est l'utilité, et même la nécessité absolue de ce canal au point de vue stratégique.

Par cette voie sûre et commode, nos escadres de la Méditerranée et de l'Océan Atlantique pourraient, en cas de besoin, venir mutuellement au secours l'une de l'autre sans avoir à passer sous les canons anglais de Gibraltar. Par elle, Toulon tendrait la main à Rochefort, Lorient, Brest et Cherbourg. S'il est bon de penser à la frontière de l'Est, de fortifier celle du Nord, de veiller aux Alpes, il ne faut pas oublier les intérêts majeurs que nous avons dans la Méditerranée.

Enfin, on ne peut nier qu'un grand arsenal maritime, construit dans les environs de Toulouse, serait inattaquable, et offrirait une sécurité absolue pour toutes nos munitions de guerre, nos croiseurs, nos torpilleurs lesquels, à égale distance de la Méditerranée et de l'Océan, pourraient sans difficulté et sans aucun risque être dirigés directement et rapidement là où le besoin s'en ferait sentir.

Assez d'argent français a été englouti dans le canal de Panama ; au lieu de porter nos ressour-

rouvrent les écoles.

Cette décision avait été prise quelques jours avant la scène que nous avons racontée, entre le jeune homme et Louise, brusquement terminée par l'arrivée inopinée du fils Boislaurier. Il y avait encore trois mois à courir avant la date fixée et il était impossible maintenant de laisser passer ce temps. Louise était enceinte. Le bruit des amours des deux jeunes gens allait se répandre. Le fiancé éconduit se vengerait en racontant tout.

Le père de la jeune fille pouvait venir au château prévenir le duc. De toute façon, c'était un scandale qui rendrait furieux le père de Jean. Peut-être ne laisserait-il plus partir son fils. Il était impossible d'attendre. Il fallait un dénouement brusque.

C'était à cela que Jean de Morlac songeait en regagnant le château. Louise lui était apparue dans cette aventure tragique sous un jour tout nouveau. Il était convaincu maintenant qu'elle l'aimait d'un de ces amours passionnés dévoués qui ne s'éteignent qu'avec la vie. Elle ferait une admirable maîtresse sur laquelle il pouvait compter comme sur lui-même.

Elle était pleine d'énergie, avec cela, et belle d'une beauté qui lui avait paru surhumaine dans la lumière pâle de la lune la face illuminée par les éclairs folgorants de ses grands yeux noirs. Jusque-là il l'avait considérée comme une petite provinciale aimant la toilette, la tête farcie de chiffons et de dentelles. Mais c'était une femme, une vraie femme, et il se dit qu'il l'adorait.

Il n'hésitait plus maintenant à l'emmener. Il rêvait aux heures enfiévrées de passion qu'ils al-

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT »

18

LE

GARÇON DE JEU

Par JULES DE GASTYNE

PREMIÈRE PARTIE

L'AMOUR AU VILLAGE

XI

Cette vie modeste allait d'ailleurs tout à fait à ses goûts qui étaient fort simples. Jean, au contraire était rongé d'ambition. Il était déjà violent, hautain, autoritaire, tandis que son frère avait plutôt l'abord timide et doux.

Les deux frères se ressemblaient tellement au physique qu'on les prit longtemps l'un pour l'autre, mais Jean se développa plus vite ; ses traits s'accrochèrent davantage, et il ne tarda pas à être tellement craint et haï des domestiques, qu'on ne commit plus d'erreur à ce sujet. On le fuyait avec une sorte de terreur, tandis qu'on se pressait sur les pas de son frère.

Le comte Gontran de Morlac avait perdu sa femme depuis longtemps, et c'est lui qui avait dirigé l'éducation de ses deux enfants.

Loin de l'inquiéter, le naturel dur de Jean lui plaisait.

— Il faut de la fermeté, disait-il, pour faire son chemin dans le monde.

Et si se félicitait que la Providence eût départi l'énergie à l'aîné de la famille. Il n'eût pas osé souhaiter mieux. Il plaignait quelquefois Julien, destiné, selon lui, « à se laisser manger la laine sur le dos » par tous les Normands qui l'entouraient.

En cet état de choses, il est tout naturel que les préférences du père allèrent à l'aîné. Aussi était-ce Jean surtout qu'aimait le duc de Morlac.

Le genti homme avait un frère presque du même âge que lui. Ce dernier, compromis lors de l'échauffourée de la duchesse de Berry, s'était réfugié en Amérique où il s'était marié et où il avait fait, disait-on, une fortune colossale.

On rêvait depuis longtemps de cette fortune dans la famille de Morlac. Le duc Gontran n'avait pas, en effet, des biens très considérables, et quand ils auraient été partagés entre ses deux enfants, le patrimoine de chacun d'eux resterait maigre...

L'oncle possédait une fille, Raine, qui devait avoir dans les seize à dix-huit ans, et c'était sur elle que comptait in petto Gontran de Morlac pour redorer le blason de ses ancêtres. Dans sa pensée, il la destinait déjà à son aîné.

XIII

La vie de Paris, la vie libre et indépendante, éblouissante, il y a longtemps que Jean de Morlac en rêvait dans les grandes pièces mélancoliques du château. Le jeune homme avait déjà fait deux ou trois voyages dans la capitale, flanqué de son

ces à l'étranger, employons-les pour notre profit, notre utilité et notre sécurité. Ce sera préférable, plus sûr, et plus patriotique.

Nouvelles du Dahomey

Le paquebot *Stamboul*, de la compagnie Fraisinet, portant le courrier du Congo, du Dahomey et du Sénégal, est arrivé à Marseille samedi matin à six heures, dans le bassin National, avec vingt-et-un passagers, parmi lesquels M. Lahée, lieutenant de vaisseau en second du *Mytho*, M. Robars, capitaine de la légion étrangère, et quelques agents des maisons françaises établies au Congo et au Dahomey.

A Oran, le navire n'a laissé que six passagers, dont deux militaires; il a débarqué, à Las Palmas, le chef de bataillon Lombard et le capitaine d'infanterie de marine Valleray, qui ont fait toute la campagne du Dahomey, et qui, malades, n'ont pu continuer leur voyage.

Des nouvelles apportées par le courrier disent que de petites escarmouches se produisent sur quelques points aux environs de certaines villes, entre nos troupes et des groupes restés fidèles à Behanzin. On croit qu'il sera nécessaire de faire un effort vigoureux, quand la saison des pluies sera venue, pour anéantir complètement la résistance de Behanzin.

Le général Dodds s'embarquera à Kotonou le 18 avril, où il prendra passage sur le *Thibet*, qui arrivera à Marseille vers les premiers jours de mai. Il se trouve actuellement à Whydah dans l'ancienne factorerie Régis, transformée en fort. En échange, il a donné à cette maison les locaux précédemment occupés par la maison allemande Walberm et Brohn expulsée du Dahomey pour avoir fourni aux Dahoméens des armes et d'autres munitions de guerre, avant et pendant les hostilités.

On construit actuellement à Kotonou un hôpital qui pourra contenir 50 malades, mais il ne sera pas terminé avant trois mois.

Le *Stamboul* a trouvé en rade de Kotonou le transport-hôpital *Mytho*, à bord duquel étaient 400 malades.

Par crainte qu'une épidémie ne se produisit, ordre a été donné au *Mytho* de rentrer en France.

D'une correspondance particulière de Paris : « Behanzin est établi à Agoni, sur le Zou, à une journée de marche d'Abomey : il fait les sacrifices habituels : une grande quantité d'esclaves ont été décapités.

« Les reconnaissances ont été obligées de rentrer, s'étant heurtées à un fort parti dahoméen. Qu'il faille s'attendre à un retour offensif de Behanzin, cela ne fait de doute pour personne au Dahomey. Le roi dépossédé n'abandonnera jamais l'espoir d'une revanche. »

La correspondance ajoute que les Dahoméens sont non seulement d'un courage à toute épreuve; mais aussi capables de sentiments généreux. C'est ainsi que les rares blessés qui sont tombés entre les mains de Behanzin ont été portés en hamac et soignés avec beaucoup de sollicitude par les noirs.

L'affaire de la Mélinite

M. Cardanne, rédacteur du *Figaro*, commence une campagne, tendant à innocenter Turpin, l'inventeur de la mélinite, actuellement détenu à la prison d'Etampes.

M. Cardanne raconte qu'il a reçu de M. Dela-

laient passer, libres tous deux, dans ce grand Paris, où les bruits de baisers, comme les sanglots vont se perdre ainsi que l'eau des fleuves en la mer. Dans cette immensité humaine, leur arrivée restera inaperçue et leur amour pourrait se cacher dans des maisons sourdes; — ils n'auraient rien à craindre enfin et pourraient s'aimer sans sobresauts.

Pour cela, il fallait que Jean avançât le moment de son départ.

Quand il rentra à Morlac, le duc ne dormait pas.

Le jeune homme aperçut son ombre sous l'alcôve sombre des maronniers plantés devant la porte d'entrée.

Il fit un mouvement de surprise.

— C'est vous, mon père.

— Oui, je ne pouvais dormir et je suis descendu prendre l'air.

— Il fait une soirée charmante, reprit Jean, moi-même je me suis attardé.

— Tu viens de Verneuil ?

Pas tout-à-fait... Je me suis arrêté sous les bosquets avant d'aller à la ville.

Il y eut un moment de silence.

Le fils suivit le père, réglant son pas sur son pas.

Il semblait avoir quelque chose à dire, quelque confiance à faire qui l'embarrassait.

Le duc était retombé dans sa rêverie.

C'était un homme de soixante ans passés, maigre et sec, de mœurs rigides, l'œil fier, avec ses favoris blancs coupés courts, dont la rudesse accentuait encore la dureté de sa physionomie.

On voyait à l'expression du visage de ce gen-

grange, chef de cabinet, et de M. de Freycinet la mission de proposer à Turpin la grâce et l'indemnité à condition qu'il ne rouvrirait pas les scandales.

M. Cardanne a eu avec Turpin le 2 décembre dernier, un entretien qu'il racontera.

Guérison du choléra

Le professeur Quantin fait publier, par les journaux, une note annonçant que la guérison du choléra peut, dès maintenant, être considérée comme certaine, grâce à sa nouvelle méthode de vaccination qui, expérimentée sur plus de cent personnes, a donné des résultats décisifs. Le professeur vient de partir pour les Indes, où il va tenter de nouvelles expériences. A son retour, il fera connaître sa méthode au monde savant.

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

CONSEIL GÉNÉRAL

Session d'avril

Séance du 10 avril

La séance est ouverte à 5 h. 1/4, sous la présidence de M. de Verninac, président.

M. le Préfet assiste à la séance.

Le conseil renvoie à l'examen des commissions compétentes diverses pétitions, parmi lesquelles on remarque celle du Conseil municipal de Montcuq relative à la ligne de chemin de fer de Cahors à Moissac.

M. le président donne lecture des vœux suivants qui sont renvoyés aux commissions des travaux publics et des vœux :

1° Un vœu de M. Lachièze relatif au chemin de fer de Gourdon à Carsac.

2° Un vœu de M. Talou relatif à la création d'un passage à niveau sur la ligne de Cahors à Montauban sur le territoire de la commune de Fontanes.

3° Un vœu du même demandant la répression du braconnage;

4° Enfin un vœu de M. Cocula demandant que les Compagnies des chemins de fer augmentent leur personnel afin d'éviter les accidents qui deviennent actuellement de plus en plus nombreux.

M. Cocula lit ensuite une longue proposition relative à la construction des lignes de tramways dans le Lot.

Les Prévoyants Français

CONFÉRENCE DE M. F. ROUSSEL

C'est au milieu d'une assistance aussi nombreuse que choisie, que notre sympathique et distingué compatriote M. François Roussel, auditeur au Conseil d'Etat, conseiller municipal de Cahors, chevalier de la Légion d'honneur, a fait, dimanche, à 5 heures, au théâtre, la conférence qui avait été annoncée sur l'œuvre des Prévoyants Français.

Analyser, même succinctement, une conférence aussi substantielle et aussi étudiée que celle de M. Roussel, serait aussi téméraire que difficile; nous nous bornerons donc à en retracer les grandes lignes.

Après une élégante et aimable exorde, le conférencier est entré dans son sujet par des considérations générales sur la prévoyance et

la mutualité, destinées à se substituer désormais à la charité privée et à l'assistance publique, qui sont une double erreur séculaire. Il a développé consciencieusement et avec une réelle compétence les théories économiques afférentes à cette exposition de principes, puis il a abordé l'étude de l'organisation et du fonctionnement de la Société elle-même.

Moyennant un modique versement de un franc par mois, l'associé s'assure au bout de dix ans une retraite qui lui permet de lutter contre la misère; cette retraite est produite par la capitalisation d'intérêts que rapportent les diverses ressources pécuniaires que possède la Société : cotisations, droits d'entrée, amendes, etc. On comprend donc comment une telle œuvre a une haute portée moralisatrice, et pourquoi elle est digne de réunir les adhésions de tous ceux qui veulent s'assurer une vieillesse tranquille et une aisance honorablement acquise.

En terminant, M. Roussel a victorieusement réfuté les diverses objections soulevées par les adversaires des Prévoyants Français et des sociétés de prévoyance en général. Sa péroraison, d'une éloquence sobriété, a été vivement applaudie. Ajoutons d'ailleurs, qu'à plusieurs passages de son discours, il avait recueilli les marques d'approbation les plus manifestes de ses auditeurs.

Tous les amis de M. Roussel ont été heureux de constater le succès mérité qu'il a obtenu, et ceux qui s'intéressent en outre à l'œuvre des Prévoyants Français, ont été unanimes à reconnaître qu'il méritait les plus vifs remerciements de la part de cette Société, car sa conférence lui attirera sûrement de très nombreuses adhésions. Aussi le vice-président des Prévoyants Français lui a-t-il, au nom de l'œuvre, adressé ses remerciements et ses félicitations, et sommes-nous heureux de nous joindre à lui pour le prier de les accepter aussi comme l'expression de la pensée de tous ses concitoyens, qui ont été fiers de l'applaudir et qui ne regrettent qu'une chose, c'est que sa modestie l'ait empêché, jusqu'ici, de leur en donner plus souvent l'agréable occasion.

M. HEYC.

Nos compatriotes

Si nous sommes bien informés, M. Laborde, ancien procureur de la République à Cahors, président du tribunal civil de Montauban, notre compatriote par son mariage avec M^{lle} Roques, serait nommé chef de cabinet de M. Guérin, garde des sceaux, ministre de la justice.

Nous faisons des vœux pour que cette nouvelle soit confirmée et devienne officielle.

Armée

M. Bardon, lieutenant surnuméraire au 7^e d'infanterie, adjoint au capitaine major territorial à Narbonne, est désigné pour occuper un emploi de son grade au bureau de recrutement de Toulouse, en remplacement de M. Duché, promu.

Vaccins

M. le docteur Cazes, domicilié à Fontanes, est nommé médecin-vaccinateur du canton de Lalbenque, en remplacement de M. le docteur Bach dont la démission est acceptée.

Exercices d'embarquement

Hier, à une heure et quart, le 7^e de ligne,

— Ce séjour me familiariserait avec Paris, me ferait connaître la ville, et je n'aurais plus, en arrivant, qu'à me préoccuper de mes études. Je pourrais me mettre au travail aussitôt.

— Tu t'ennuies donc, à Verneuil ? dit le père.

— Je ne m'ennuie pas, mais mon projet ne vous semble pas bon ?

— Agréable tout au plus, agréable pour toi...

— Est-ce que vous vous y opposeriez, mon père.

— Si un voyage à Paris peut te distraire, fit le duc, je ne voudrais pas t'en priver.

— Vous me permettez de partir, s'écria le jeune homme avec joie.

— Pourquoi veux-tu que je te refuse cette satisfaction ? Te voilà majeur bientôt... Tu est d'âge à te conduire... Et quand veux-tu nous quitter ?

— Demain, si c'était possible.

— Et tu m'en parlais maintenant.

— Je n'osais, fit hypocritement Jean.

— Et combien de temps dois-tu rester absent ?

— Une quinzaine au plus.

— Je te verrai avant ton départ.

— Certainement.

— C'est tout ce que tu avais à me demander ?

— Oui, mon père.

— Bonsoir, Jean.

— Bonsoir, mon père.

Le fils se jeta dans les bras du vieillard. Il tressaillait de joie. Pour rentrer dans sa chambre il monta les escaliers quatre à quatre, léger com-

musique en tête, est descendu à la gare pour y procéder aux exercices d'embarquement que nous avons annoncés.

Le 7^e de ligne formait un bataillon de guerre, sous le commandement de M. le chef de bataillon Bourdeau.

Revue de gendarmerie

Vendredi matin, 14 courant, aura lieu, sur la place d'Armes, une revue des gendarmes de l'arrondissement de Cahors.

Elle sera passée par M. le lieutenant-colonel Roussange, commandant la 17^e légion bis en résidence à Agen.

Inspection académique

Nous apprenons la nomination de M. Piètrament, inspecteur d'Académie à Cahors, au poste de Chaumont.

* * *

Nous rappelons aux candidats au concours des bourses dans les lycées et collèges, que les épreuves écrites, relatives à ces examens, auront lieu jeudi matin 13 avril, au Lycée Gambetta.

Les candidats (garçons), doivent se rendre au lieu indiqué à 8 heures 1/2 très précises du matin.

Le congrès de Toulouse

Nous lisons dans les comptes-rendus du 5^e congrès des banques populaires françaises, qui s'est tenu ces jours-ci à Toulouse, que M. Many, conseiller général du Lot, a été délégué pour représenter à ce congrès le ministre du commerce et le ministre de l'agriculture.

Il a remis, au nom du gouvernement, des distinctions honorifiques à divers membres du congrès.

Disponibilité et réserve de l'armée active et de la territoriale

Les hommes des catégories ci-dessous sont prévenus qu'ils devront déposer leur livret individuel soit à la mairie, soit à la gendarmerie de leur domicile ou de leur résidence, du dimanche 7 mai jusqu'au dimanche 21 mai 1893 :

1° Les hommes de la classe 1890 qui ont été renvoyés dans leurs foyers en 1892, après un an de service actif;

2° Les hommes de la classe de mobilisation de 1889 qui ont fait un an de service actif, ainsi que ceux classés dans les services auxiliaires;

3° Les hommes de la classe de mobilisation de 1888, excepté ceux classés dans les services auxiliaires;

4° Les hommes de la classe de mobilisation de 1885 qui ont accompli et terminé leur première période d'instruction avant le 26 septembre 1892, ainsi que ceux classés dans les services auxiliaires;

5° Les hommes de la classe de mobilisation de 1884, excepté ceux classés dans les services auxiliaires;

6° Les hommes de la classe de mobilisation de 1882 qui ont accompli et terminé leur deuxième période d'instruction avant le 26 septembre 1892, ainsi que ceux classés dans les services auxiliaires;

7° Tous les hommes de la classe de mobilisation de 1881;

8° Les hommes de la classe de mobilisation de 1878 qui ont accompli et terminé leur période d'instruction de deux semaines avant le 10 octobre 1892;

me un oiseau... L'amour, Louise, la liberté, Paris, tout cela chantait dans sa tête. Il ne s'était jamais senti si heureux. Il ne voyait plus que le plaisir qui l'attendait.

XIV

Louise arriva à Paris la première. Profitant d'un petit voyage que devait faire son père le lendemain de la scène que nous avons racontée, elle réunissait à la hâte ce qui lui était le plus nécessaire, rassembla ses économies, dit à la bonne qu'elle allait au Bourg voir une amie et qu'elle serait de retour pour dîner. Mais elle gagna la gare et prit le premier train pour Paris. Elle devait attendre son amant dans un hôtel de la rue d'Amsterdam.

C'était la première fois que Mile Poitevin venait dans la capitale, aussi resta-t-elle quelque temps abasourdie par le mouvement qui se faisait autour d'elle, par l'immensité des salles qu'il lui faisait traverser, par la hauteur des maisons qu'elle apercevait du haut du Perron de la gare. La jeune fille avait le cœur serré, bien qu'elle essayât de secouer ses impressions mélancoliques. C'était le bonheur de toute sa vie qu'elle venait de jouer. Si Jean allait ne pas l'aimer sérieusement, l'abandonner ! Et son père, son pauvre père, qu'allait-il dire ? Comment supporterait-il ce coup terrible ? Il était capable d'en mourir.

Louise sentait des larmes mouiller ses paupières et restait immobile, comme interdite abasourdie par le va-et-vient incessant des voitures.

(A suivre.)

9° Les hommes de la classe de mobilisation de 1877, excepté ceux classés dans les services auxiliaires ;

10° Tous les hommes des classes de mobilisation de 1876, 1875, 1874 et 1873 ;

11° Tous les hommes de la classe de mobilisation de 1868.

Du dimanche 6 août jusqu'au dimanche 20 août 1893 :

Tous les hommes de la classe de mobilisation de 1879, excepté ceux qui sont déjà passés dans l'armée territoriale à une date comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 juillet 1893.

Les hommes doivent toujours réclamer un récépissé lorsqu'ils remettent leur livret.

Dévastation de vigne

Dans la nuit de samedi à dimanche, une vigne, sise au lieu dit le Queyrel, près Cahors, a été complètement détruite. Plante de vigne, arbres, tout a été arraché ou coupé.

On se croirait vraiment en pays sauvage en présence de tels actes de vandalisme qui pourtant se commettent aux portes de la ville.

Une enquête se poursuit et nous aimons à croire que la police fera diligence pour mettre la main sur ce sauvage destructeur.

Le vol de la gare

Ce matin, des agents de la compagnie d'Orléans, en nettoyant, ont trouvé dans un coin de la salle contiguë au bureau des Messageries où se trouve le coffre-fort, les deux sacs contenant la somme volée mercredi dernier. La somme était intacte.

Retard de train

Le train express, venant de Paris, qui arrive à Cahors à 7 h. 13, a eu un retard de 35 minutes. Il n'y a pas eu d'accident.

Contraventions

Procès-verbal a été dressé contre M^{me} Alazard, Bernard, marchande de lait à Pradinas, pour avoir refusé de se présenter sur la place du Marché, comme le prescrit l'arrêté municipal du 30 décembre dernier.

Une autre contravention a été également relevée contre le sieur François David, rue Donzelle, pour avoir charroyé de la vidange en plein jour.

Nous ne saurions trop féliciter les agents à l'occasion de ce procès-verbal. Trop de gens se croient permis d'empêcher leurs concitoyens, ce qui est très dangereux, par le temps d'épidémies qui court.

La persistance du beau temps

Est-il possible de donner une explication plausible de la persistance du beau temps, cette année ?

Hélas ! les « professionnels » eux-mêmes se déclarent impuissants à nous en révéler les causes.

Ce qu'il y a surtout d'étonnant, remarque le chef du service météorologique, M. Rollin, c'est que le mois de mars n'ait pas donné de ces gelées blanches, ces gelées qu'un simple coup de vent du matin suffit à amener par un ciel pur et qui sont assez fréquentes avec le beau temps. C'est tout ce que je puis dire et vous en saurez autant que moi en jetant les yeux, pour le reste, sur ce tableau du mois de mars.

La moyenne thermométrique du mois de mars a été de 9°10, soit une augmentation de 4° sur la normale. Le maximum a été atteint le 31, vers 10 h. du soir, avec 20° 5 ; le minimum, le 10 vers 6 heures du matin avec 3° 1.

Il est tombé 9 millimètres de pluie en 5 jours plus quelques gouttes le 13 ; c'est insignifiant pour un mois qui donne en moyenne 33 millimètres d'eau. Même observation pour la nébulosité et l'humidité qui sont restées bien au-dessous de la normale.

Vent-on maintenant quelques renseignements tirés des dictons populaires. En voici :

Depuis quelques jours, on nous annonce sur tous les tons, que si la sécheresse continue, nous n'aurons, aux saisons prochaines, ni pain, ni vin, ni légumes.

Nous avons consulté, à ce propos, les vieux almanachs et voici ce qu'il nous ont répondu :

La pluie en avril

Met du vin en baril.

Quand avril est froid et pluvieux,

Les moissons n'en vont que mieux.

Le soleil d'avril

Met le pain en péril.

Il ne nous reste plus qu'à espérer un peu de pluie.

Gourdon

Lundi, 3 avril, a eu lieu dans la salle de la mairie, sous la présidence de M. Calmeille, maire, une nouvelle conférence de M. Drouhault, professeur d'agriculture départemental.

Au début de la séance, le syndicat offre à son président, M. Léon Auzié, maire de Rouffillac, la croix de chevalier du mérite agricole. — On sait que M. Auzié a été récemment promu chevalier

de cet ordre. En la lui remettant, M. Vialle, vice-président du syndicat, s'est exprimé en ces termes :

« Monsieur le président, en vous créant chevalier du mérite agricole, le gouvernement a fait un acte de justice, auquel ont applaudi tous les agriculteurs de la région. Il ne pouvait faire un meilleur choix. Je suis heureux de le déclarer devant le savant professeur d'agriculture de ce département ; il est bon juge en la matière et certainement il ne me démentira pas. N'êtes-vous pas, en effet, l'agriculteur diligent, éclairé, ami du progrès, dont le législateur de 1883 a voulu récompenser les efforts ?

« Au milieu de la satisfaction générale, le syndicat n'est pas resté indifférent. Sa joie a été extrême, lorsqu'il a appris la distinction si bien méritée dont vous venez d'être l'objet. Ce n'est pas que cette mesure flatteuse, que cet hommage publiquement rendu à vos éminentes qualités aient ajouté à l'attachement et à la considération que nous avions déjà pour notre cher président ; mais les liens d'étroite solidarité qui nous unissent à vous sont tels, que tous les membres du syndicat en ont éprouvé un légitime orgueil et que chacun de nous s'est considéré, je ne crains pas de le dire, comme décoré en votre personne.

« Aujourd'hui le syndicat vous offre cette croix. Il vous prie de l'accepter comme un témoignage de la reconnaissance qu'il vous doit pour les services que vous lui avez rendus, et comme un gage de ceux qu'il attend encore dans l'avenir de votre dévouement et de votre expérience. »

Dans un langage ému, qui a été souligné par de chaleureux applaudissements partis de tous les points de la salle, M. Auzié a répondu qu'il était très sensible à l'honneur qu'on lui faisait et qu'il conserverait précieusement la croix que le syndicat venait de lui offrir.

M. le maire de Gourdon et M. Drouhault ont dit qu'ils s'associaient aux sentiments de l'assemblée envers son président. Ils ont rendu hommage aux connaissances agronomiques de M. Auzié et à la proportion considérable dans laquelle il a contribué à l'amélioration de l'agriculture dans nos campagnes.

L'honorable professeur a ensuite répondu avec sa courtoisie et sa compétence habituelles aux nombreuses questions qui lui ont été posées. Il a recommandé, sans exclure toutefois les autres variétés, les pommes de terre dites « Institut de Beauvais » et « Richter Impérator ». Il conseille de semer des pommes de terre de moyenne grosseur, sans en faire des fragments. Il préfère la betterave « jaune globe » à celle dite de « corne de bœuf », à raison de ce que cette dernière se casse trop facilement. Il est hostile à l'effeuillage de la betterave, surtout pendant sa croissance, la suppression des feuilles ayant pour résultat d'amoindrir le tubercule qui s'allonge sans grossir. Il a fourni des explications très intéressantes sur la construction des silos. Il a conseillé les engrais verts pour la fumure des vignes. Il ne croit pas que ces engrais répétés pendant plusieurs années donnent à la maladie connue dans nos campagnes sous le nom de « brouillard ou brume ». Il préconise comme engrais verts de la vigne, le lupin, la jarosse ou vesce et en général les légumineuses, parce qu'elles ont la faculté de s'assimiler l'azote gazeux de l'atmosphère, qu'elles restituent au sol dans lequel elles sont ultérieurement enfouies. Il ne croit pas que le plâtre pur, malgré les expériences du célèbre viticulteur alsacien Oberlin, soit un bon engrais pour la vigne. Il résume son opinion à cet égard en disant : pas de fumier sans plâtre, pas de plâtre sans fumier.

Enfin, questionné sur le nouveau fourrage à la mode, la consoude du Caucase, il a conseillé de l'expérimenter. Il craint toutefois que cette plante fourragère ne donne pas de bons résultats, les animaux en mangent, paraît-il, les feuilles avec répugnance, à raison de leur amertume particulièrement désagréable.

On nous écrit :

« M. Couderc, qui a frappé M. Batsale, procureur de la République, et que les gendarmes avaient recherché toute la soirée d'avant-hier, s'est présenté, spontanément, hier matin, au cabinet de M. le juge d'instruction qui, après interrogatoire, l'a fait écrouer à la prison de notre ville. »

Une grange, un hangar et une écurie, situés aux Fourques, commune de Gourdon, et appartenant au sieur Traucou (Amans), limonadier, ont été dévorés par les flammes.

M. Traucou est assuré.

Figearc

Le vieillard noyé qu'on a retiré du Célé il y a quelques jours au-dessus du pont de Chaffre, est un nommé Nicolas Cabridens, âgé de 76 ans, sabotier, domicilié à Cardaillac.

Souillac

Ces jours derniers, une grange appartenant à M. Marsalès, receveur de l'enregistrement à Souillac, a été complètement détruite par un incendie.

M. Marsalès était assuré.

CHRONIQUE THÉÂTRALE

Les Cloches de Corneville

Dans le cas où la seconde représentation des *Cloches de Corneville*, qui a eu lieu dimanche, aurait eu quelques défauts de détail, insisterais-je à ce sujet ? je préfère de beaucoup m'étendre sur ce qui mérite des éloges. Nous connaissons tous déjà Serpolette, Germaine et le Bailli ; M^{me} Demanthe-Guyot, toujours charmante dans le sens le plus strict du mot, toujours pleine d'entrain et de gaieté ; M^{me} Massé, dont la belle voix ravit les auditeurs ; M. Coulon, dont l'éloge comme comique n'est plus à faire, pour employer un vieux cliché, ont rendu ces trois personnages avec une maestria toute louable.

Il faut maintenant présenter un nouveau venu, M. Nèrel, auquel a été confié le rôle du Marquis ; belle prestance, voix juste et bien timbrée, il remplace comme toute très avantageusement M. Amable ; inutile d'ajouter que M. Charly a, dans le rôle de Grenicheux, facilement fait oublier M. Marty.

M. Pigot-Guyot a tenu avec tout l'art qu'on lui connaît le rôle du père Gaspard et s'est de nouveau créé un succès dans la scène de la folie.

Ce soir, une troupe d'opéra, avec laquelle a traité M. Guyot, nous donnera

MIREILLE

Opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, tiré du poème de Frédéric Mistral, par Michel Carré, musique de Gounod.

M. HEYC.

Bibliographie

Revue Universelle (INVENTIONS NOUVELLES). — Administration : 4, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris. — Sommaire du 5 avril 1893. — Edition A (Les Inventions nouvelles). — La nouvelle salle de spectacle du boulevard des Capucines. — Un projet d'emplacement pour l'exposition de 1900. — Propos du docteur : Du goitre exophtalmique. — Tribune des Inventeurs : Installation d'une blanchisserie à vapeur. — La vérité sur la poste aérienne. — Nouveau bandage pneumatique. — Appareil à stériliser l'eau. — Nouvel appareil de photographie automatique. — Tour du monde : Appareil vérificateur des pièces de monnaie. — Moulin à chocolat. — Verrou sécuritas. — Catalogue-causerie : Expériences exécutées à l'usine Krupp sur les canons de campagne à tir rapide de six centimètres.

Abonnement : Un an, 8 fr. ; Etranger, 10 fr. Numéro spécimen : 25 centimes.

Edition B (Cours professionnels). — Sommaire du 5 avril 1893. — Mécanique : Dynamomètres : Dynamomètres de rotation ou de transmission. — Dessin industriel : Représentation d'une hélice en projection. — Tangente en un point quelconque. — Hélicoïde. — Projection de l'hélicoïde. — Tracé. — Classement industriel des bois : Le Hêtre. — Genres. — Espèces. — Variétés. — Choix du terrain. — Développement. — Qualités et emploi du bois de hêtre. — Menuiserie : Outils. — Pierre à l'huile. — Pierre à gouge. — Collage des pièces. — Différentes sortes de colles. — Leurs qualités, leurs défauts. — Préparation et mode d'emploi de la colle. — Menuiserie-exercices : Série B, 6^e exercice. — Petit siège pliant portatif. — Ecoles et établissements de l'Etat : Conservatoire des arts et métiers. — L'école centrale des Arts et Manufactures. — Les écoles nationales d'arts et métiers. — L'école d'apprentissage de Dellys. — L'école de Cluny.

Abonnement : Un an, 6 fr. ; Etranger, 8 fr. Numéro spécimen : 25 centimes.

LA NATURE. — Bureaux à la librairie G. Masson, éditeur, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris — Sommaire du 7 avril 1893 : Une locomotive américaine : X..., ingénieur. — Le carborandum : E. H. — Les îles Samoa et les Samoans : J. Deniker. — L'extension du système métrique : C.-Ed. G. — L'usine électrique du secteur des Champs-Élysées, à Paris : E. Hospitalier. — Expériences de cours sur les liquides magnétiques. — Fers météoriques diamantifères : Stanislas Meunier. — Chronique. — Académie des sciences ; séance du 4 mars 1893 : Ch. de Villedeuil. — La science pratique : G. T.

NOUVELLES SCIENTIFIQUES (Supplément 10 de la Nature)

La semaine. — Informations. — Boîte aux lettres. — Petites Inventions. — Bibliographie.

Avis

M. J. Malinowski, ancien professeur de langues vivantes dans les Collèges et Lycées, donne des leçons d'Allemand, d'Anglais d'Italien, d'Espagnol et de Russe ; chez lui à Cahors, rue du Portail-Alban, 11, maison M^{me} V^e Montcoutié.

PRIX MODÉRÉS

Pilules Suisses. Exigez le timbre de l'Etat. Méfiez-vous des contrefaçons !

AUDOUARD

Ex-Professeur de

PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES A PARIS

LAURÉAT DE L'ACADÉMIE NATIONALE

Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN DENTISTE

A BRIVE

Se rendra à Cahors, le 1^{er} et le 3^e samedi de chaque mois

Hôtel de l'Europe

DENTS & DENTTIERS

De tous systèmes et à tous les prix

PRIX MODÉRÉS

Pour toutes les opérations relatives à l'art dentaire

FACILITÉ DE PAIEMENT

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour le consulter de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

Adresse télégraphique : AUDOUARD, BRIVE

Vignes Américaines

100,000 PLANTS A VENDRE

Solonis, 1 mètre de long 0,008 mill. au petit bout. 50^e le mille.
Riparias portalis, id. id. 50^e id.
Riparias géant, id. id. 50^e id.

Bois pour pépinières de ces trois variétés à..... 10^e id.

Portugais bleu, greffés sur *Vialla*, *Riparia*, *Jacquez*, etc. etc., extra beaux, à..... 200^e id.

Greffes du pays, 150 fr. le mille en 1^{er} choix.

S'adresser au propriétaire : M. VICTOR COMBES, à Vire, par Puy-l'Evêque (Lot).

DEMANDEZ chez tous les LIBRAIRES les

et à l'Imprimerie Layton, rue du Lycée (Cahors).

La petite Carte de poche

DU LOT

LISEZ le MONITEUR DES TIRAGES FINANCIERS, qui fournit gratuitement, verbalement ou par lettre, à tous ses abonnés, les renseignements complets sur toutes les valeurs cotées ou non cotées, publiées régulièrement les Listes de tous les Tirages et des Echéances de Coupons, donne une Revue détaillée de la situation financière et des informations sur les Assemblées des Actionnaires. — On s'abonne dans tous les bureaux de poste, ou à la direction : 32, rue de la Sourdière, Paris.

8 fr. par an, paraît tous les jeudis. (27 années d'existence)

Envoi gratuit d'un numéro sur demande.

PAPIER WLINSI, Remède souverain pour la Guérison des Rhumes, Irritations de Poitrine, Maux de Gorge, Douleurs, Rhumatismes, etc. — 1 fr. 50 la boîte. Exiger le nom WLINSI

LE VIN de G. SEGUIN Réveille l'appétit, facilite la digestion, coupe les fièvres, combat la Chlorose et l'Anémie ; il convient à tous les tempéraments affaiblis. Paris, 378, rue Saint-Honoré.

BULLETIN FINANCIER

du 10 avril 1893

La lourdeur qui était la note dominante de la semaine dernière, a dégénéré aujourd'hui en véritable faiblesse. On est mal impressionné par la continuation de ventes des caisses d'épargne et par la mauvaise tenue des fonds Russes.

Les places étrangères sont en réaction, se modelant sur nous. Notre place souffre de l'absence d'affaires et rien ne fait prévoir la fin de cet état de choses.

Le 3 0/0 ouvre à 96.75 pour finir à 96.47 1/2. Avec les tendances générales, le marché de nos grands établissements de crédit ne pouvait être ferme. Les cours sont généralement en réaction.

Le Crédit Foncier finit à 970. Le Crédit Lyonnais cote 773.75. La Banque de Paris est lourde à 671.25.

Au milieu de la réaction générale, nous retrouvons le Suez bien tenu à 2626.25.

Les fonds étrangers payent plus ou moins tribut à la baisse. On fait de vigoureux efforts pour soutenir l'Italien qui reste à 93.07 1/2. L'Extérieure d'Espagne finit à 66 12/32 en bourse sur le bilan de la Banque d'Espagne que la spéculation juge défavorable.

Les fonds ottomans reculent également. A Londres, les valeurs égyptiennes faiblissent.

Au comptant, marché suivi sur les obligations de la Société des Immeubles de France.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS Cahors

Billets d'aller et retour à prix réduits

La compagnie d'Orléans, en vue de faciliter les relations commerciales des régions du Lot avec la ville de Bordeaux, vient de soumettre à l'homologation de l'administration supérieure, une proposition ayant pour objet d'étendre à cette région les dispositions actuellement en vigueur pour les billets aller et retour de toutes classes prévus par son tarif spécial G. V. n° 2.

Aux termes de cette proposition des billets d'aller et retour seront délivrés pour Bordeaux par Cahors et les gares et stations de la région et réciproquement.

La durée de validité de ces billets est fixée, aller et retour compris, à un jour jusqu'à une distance de 100 kilomètres, à deux jours jusqu'à une distance de 200 kilomètres et ainsi de suite en augmentant d'un jour par 100 kilomètres ou fraction de 100 kilomètres.

Ces délais sont comptés de minuit à minuit sur la distance du point de départ ou de destination à Bordeaux.

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaires au Croisic et à Guérande.

4^e Itinéraire

1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme, ou par Angers, via Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

NOTA. — Le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire peut être effectué, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, dans les bateaux de la compagnie de la Basse-Loire.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du Billet.

2^e Itinéraire

1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 44 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans, des Billets aller et retour comportant les réductions prévues au tarif spécial G. V. n° 2 pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et vice versa.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

Billets d'aller et retour de Familles pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1^{re} et 2^e classes sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours désignés par le voyageur, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour Arcachon, Biarritz, Dax, Goéthyary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Pour une famille de 2 personnes	20 %
— 3 —	25 %
— 4 —	30 %
— 5 —	35 %
— 6 — ou plus	40 %

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite quatre jours au moins avant le jour du départ.

A VENDRE VIN DE PROPRIÉTAIRE

GARANTI NATUREL

S'adresser au bureau du Journal du Lot.

Depuis Koch et sa lymphé, il ne se passait pas de mois qui ne vit éclore quelque nouveau remède contre la phthisie. Autant d'espérances conçues et déçues. Est-ce à dire qu'il faille abandonner au découragement les malheureux malades ? N'a-t-on pas des remèdes capables de triompher des maladies de poitrine lorsqu'on les emploie à temps ? Est-ce que la Pâte Regnaud, le Sirop de Regnaud, le Goudron Guyot, capsules et liqueur, ont cessé de mériter la confiance des malades ?

PAS de BONNE CUISINE SANS Tapioca Rils

Exiger la Marque de Fabrique l'AS de TRÉFLE à QUATRE FEUILLES
Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'épicerie et de produits alimentaires.
Gros : 262, Boulevard Voltaire, PARIS.

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE

Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la carte
Breveté S. G. D. G.
Enclume de Famille
Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le Protecteur de la Chaussure, système BLAKEY. Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée. Essayer le Protecteur, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille. Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. Lessiveuses Soleil.

Écharpes pour mairies et adjoints
EN VENTE : chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

MALADIES DES YEUX ET DES PAUPIÈRES

Le Docteur LIÉNARD, de la Faculté de Paris, licencié ès-sciences, chirurgien oculiste, sera à Cahors, hôtel des Ambassadeurs, le deuxième dimanche de chaque mois. Consultations gratuites pour les indigents, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2.

Bibliographie

LA POUPEE MODÈLE
Journal des petites filles
PARIS : 7 FRANCS PAR AN. — DÉPARTEMENTS : 9 FRANCS.

La Poupée modèle, dirigée avec la moralité dont nous avons fait preuve dans le Journal des Demoiselles, est entrée dans sa vingt-deuxième année.

L'éducation de la petite fille par la Poupée, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles : pour un prix des plus modiques la mère y trouve maints renseignements utiles, et l'enfant des lectures attachantes, instructives, des amusements toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans en douter.

En dehors des petits ouvrages et Patrons pour poupée que contient chaque numéro, la Poupée modèle envoie également un joujou aisé à construire : Figurines à découper et à habiller, — Cartonnages instructifs, — Musique, — Gravures de Modes d'enfants, — Décors de théâtre, petits Acteurs, — Surprises de toutes sortes, etc., etc.

On s'abonne en envoyant, 48, rue Vivienne, un Mandat de poste ou une valeur à vue sur Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIÉRY, Directeur du Journal.

Journal des demoiselles

Plus de cinquante années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du Journal des demoiselles, et l'ont placé à la tête des publications les plus intéressantes et les plus utiles de notre époque. Former des filles, des sœurs, des épouses et des mères dévouées ; leur inspirer l'amour de Dieu, de la famille et de leurs devoirs ; leur enseigner à faire, — riches ou pauvres, — le bonheur de leur maison ; ouvrir leur esprit ; développer leur intelligence, tout en les initiant aux travaux, à l'économie, aux soins du ménage ; tel est le but que s'est proposé le Journal des demoiselles. A un mérite littéraire un moment apprécié, ce journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles ; œuvres d'art, gravures de modes, imitations de peintures, modèles de travaux en tous genres, tapisseries, patrons, broderies, ameublements, musique.

PARIS, 10 FR. — DÉPARTEMENTS, 12 FR.

On s'abonne en envoyant au bureau du Journal, 48, rue Vivienne, un Mandat de poste ou une valeur à vue sur Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIÉRY, directeur.

A VENDRE 25 fr. Dictionnaire Dupin de Vorepierre, relié en 2 gros volumes demi-chagrin ; a coûté 100 fr.

VELOUTINE

Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth
HYGIÉNIQUE, ADHÉRENTE, INVISIBLE
Seule récompensée à l'Exposition Universelle
CH. FAY, Inventeur, 9, rue de la Paix, PARIS
et chez tous les Coiffeurs et Parfumeurs. (Exiger la Marque CH. FAY.)

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

CAPSULES DE Quinine de Pelletier ou des 3 Cachets

ADOPTÉES par tous les médecins pour leur efficacité contre les Migraines, les Névralgies, les Fièvres intermittentes, la Goutte, le Rhumatisme, le Lumbago, la fatigue corporelle, le manque d'énergie. Elles sont souveraines pour arrêter un rhume, un refroidissement à leur début. Une capsule représente un verre de Quinquina.

Plus solubles, plus faciles à prendre que les pilules et cachets, elles ont résolu le problème de la Quinine à bon marché. Flacons de 10, 20, 100 capsules. Prix moyen : 1 franc le gramme.
DÉPOT : Pharmacie VIAL, 53, rue de Châteaudun, PARIS

A Vendre

EN BLOC OU EN PARCELLES

Une vaste Maison, située au centre de la ville, avec cour et jardin. — Grandes facilités de paiement. S'adresser au bureau du Journal.

A CÉDER

Un Fonds de commerce très important et bien situé. Matériel presque neuf Bail à la volonté du preneur. Affaire excellente à traiter. S'adresser au bureau du Journal.

Vins de Bordeaux-Médoc

Vins vieux blancs et rouges au détail et vins en fûts, Cognacs, Rhums, Armagnacs et Champagnes, tous articles de marque et garantis. Vente à Cahors, 19, rue Saint-Barthélemy, chez M. Lasserre, ancien chef de section.

EAU MINÉRALE NATURELLE BI-CARBONATÉE SODIQUE

de
Saint-Julien de Jordanne (Cantal)
Médaille obtenue à l'Exposition Industrielle du Cantal
La bouteille (verre non compris). 0^{fr} 30
La caisse de 21 bouteilles... 6 00
S'expédie dans tout le département du Lot. — Transport à la charge du destinataire.
M. Magot, pharmacien, 10, rue de la Liberté, à Cahors.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

UNION DES OUVRIERS Tailleurs de pierre et Maçons

L'Union des ouvriers maçons, tailleurs de pierre, se recommande au public pour tous travaux de maçonnerie, taille de pierre, sculpture, travaux de cimetières, etc., etc. Travaillant par eux-mêmes, ils peuvent, vu leur nombre, activer les travaux et faire les prix les plus modérés.

Siège Social : Rue de Vayrols, n° 7

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent.
ou en 25 séries à 75 centimes
de revendra qu'à 18 fr. 75
AVEC 125 CARTES COLORIÉES

15 CENTIMES la livraison avec carte colorée
75 CENTIMES la série de 5 liv. et 5 cartes.

Le 1^{er} liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires
pour un spécimen gratis à PAYARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir le 1^{er} liv.

MALADIES DES ENFANTS

Pour combattre le lymphatisme, les gourmes, les éruptions de la peau chez les enfants pâles, chétifs et délicats, pour faire fondre les glandes du cou et ramener l'appétit, les médecins ordonnent le Sirop de Raifort iodé de Grimault et C^{ie} à la place du sirop antiscorbutique et de l'huile de foie de morue.
Dépôt : Toutes Pharmacies.

La Foncière

COMPAGNIE
D'ASSURANCES SUR LA VIE
Autorisée par décret du Gouvernement
Avenue de l'Opéra, 33 et Rue Louis-le-Grand, 17, Paris
Capital social : 40 MILLIONS
ASSURANCES
VIE ENTIÈRE — MIXTE — TERME FIXE
Ces Assurances sont dans les BÉNÉFICES de la Compagnie
PARTICIPATION de 80% de la Compagnie
Assurances Temporaires
Assurances de Survie
Assurances de Capital différés.
RENTES VIAGÈRES

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'été.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.